Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8270036
Centre d'intérêt: 54

Collège de Limoilou (Québec, Québec) Service de la recherche et de l'expérimentation.

Expérience de créditation d'activités éducatives : rapport final / Service de la recherche et de l'expérimentation, Collège de Limoilou. -- [Québec] : Le Collège, 1972.
12, 4 f. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Cote Dewey: 378.168'09714/C697e Cote LC: LB/2368

Descripteur(s): *Activité éducative *Accréditation *Activité parascolaire *Crédit *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *ACTIF (Projet)

Le document fait état du déroulement et des résultats d'une expérience d'accréditation des activités éducatives réalisée au cégep de Limoilou lors des sessions d'hiver et d'été de 1972. Des détails sont fournis quant à l'organisation matérielle, le rôle des professeurs, l'évaluation des projets, l'attitude des enseignants, etc.

L'objectif premier était de permettre la réalisation de projets nés de l'initiative et du dynamisme des étudiants, étape dans la concrétisation de la conception organique de l'éducation. Les étudiants ont eu à faire preuve d'initiative, d'autonomie, de décision personnelle et d'engagement actif dans le processus de leur formation. Une telle formule permet d'atteindre un développement plus complet de la personne que l'enseignement de type mécaniste. Cela malgré des contraintes telles que le manque de disponibilité des personnes-ressources, le maintien du rythme sessionnel et les descriptions de cours actuelles.

Type de document: d
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 8270218, 8270448, 8270449
Financement: Bénéficiaire - Collège de Limoilou
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGEC
Programme(s) de subvention - PROSIP
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270036

4070

CENTRE D'ANIMATION, DE DÉVELOPPEMENT
ET DE RECHERCHE EN ÉDUCATION
BIBLIOTHÈQUE

9

EXPERIENCE DE CREDITATION D'ACTIVITES EDUCATIVES.

RAPPORT FINAL

SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE L'EXPERIMENTATION.
COLLEGE DE LIMOILOU.

OCTOBRE 72.

E D U Q 8270036

TABLE DES MATIERES

1.00 ORIGINE ET PRINCIPES DIRECTEURS. PP. 1 & 2

.01 AUTOMNE 1971.

.02 UNE REPONSE EXCLUSIVEMENT ETUDIANTE.

.03 UNE RECONNAISSANCE SCOLAIRE.

.04 AUTORISATIONS.

2.00 LE FIL DES EVENEMENTS. PP. 3-4-5

.01 FORMATION DE L'EQUIPE DE SELECTION ET D'ADMINISTRATION.

.02 MISE EN MARCHE DES PROJETS.

.03 LE ROLE DES PROFESSEURS.

.04 LES PROJETS DE LA SESSION D'HIVER.

.05 LES PROJETS DE LA SESSION D'ETE.

3.00 L'EVALUATION. PP. 6 A 12 INCLUS.

.01 L'ECHEANCIER DU PROJET.

.02 L'INFORMATION AUX PROFESSEURS.

.03 ATTITUDES DES PROFESSEURS.

.04 DISCIPLINES PLUS ACCESSIBLES A DES PROJETS ETUDIANTS.

.05 LE NOMBRE DE COURS PAR PROJET.

.06 LE NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROJETS.

.07 LE PROBLEME DE L'EVALUATION.

.08 SESSION D'HIVER VERSUS SESSION D'ETE.

.09 PROJETS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISE.

.10 PONDERATION DU TRAVAIL.

.11 LE ROLE DE L'EQUIPE DE SELECTION ET D'ADMINISTRATION.

.12 L'OBJECTIF DE L'EXPERIENCE.

LISTE DES ETUDIANTS ET DES COURS CREDITES.

1.00 Origine et principes directeurs.

1.01 Automne 1971.

En automne 1971, à la suite d'une réflexion collective sur la situation scolaire au Québec et sur le développement de la pédagogie, les différents organes de décision du Collège de Limoilou se déclaraient d'accord avec le Rapport 1969-1970 du Conseil Supérieur de l'Education sur l'Activité Educative. Une consultation fut alors entreprise auprès des différentes constituantes du collège pour connaître les moyens que chacun souhaitaient voir mis en oeuvre pour parvenir à une " conception organique de l'éducation ".

1.02 Une réponse exclusivement étudiante.

Cette consultation fut décevante; en effet, seuls quelques étudiants présentèrent des propositions. Celles-ci furent soumises à un comité de quadripartite (étudiants, administrateurs, professeurs, employés de soutien) qui avait été formé en octobre pour coordonner la poursuite des objectifs du Rapport du Conseil Supérieur de l'Education. Après étude de la vingtaine de projets présentés, le comité conclut que ceux-ci pouvaient être réalisés durant la même année si on leur fournissait un encadrement administratif du genre "Créditation d'activités parascolaires". (1)

1.03 Une reconnaissance scolaire

Un changement majeur de la perspective s'était cependant opéré depuis l'expérience de "Créditation d'activités parascolaires". Les projets présentés par les étudiants allaient recevoir une reconnaissance officielle: comme activités scolaires, et non plus comme activité parascolaire. C'était un nouveau

pas vers l'officialisation de démarches individuelles. On intitula le projet: "Créditation d'activités éducatives.

(1) Titre d'une expérience réalisé à la session d'hiver 1971 au Collège de Limoilou.

1.04 Autorisations.

Le projet fut présenté à la Digec le 5 janvier 1972 et celle-ci fit connaître son approbation vers le 20 du même mois. Le 31 janvier la Commission Pédagogique, lors de sa 75ième réunion, entérinait le projet.

2.00 Le fil des évènements.

2.01 Formation de l'équipe de sélection et d'administration.

Au début de janvier, une équipe provisoire avait été mise sur pied; elle comprenait:

- Marc Beaubien, représentant provisoire des étudiants.
- Normand Carrier, représentant provisoire des professeurs.
- Hélène Huot Godbout, A.P.I.
- Denis Lebel, Responsable de la recherche et de l'expérimentation.

Quand les assemblées générales des étudiants et des professeurs se réunirent au retour du congé des Fêtes, elles déléguèrent comme représentants respectifs: Jean Garneau, étudiant et Roméo Côté, professeur.

2.02 Mise en marche des projets.

Encore durant le mois de janvier, l'équipe se mit à l'étude des dix-neuf (19) projets présentés. Ensuite chaque individu ou groupe promoteur de projet fut rencontré. L'attitude qu'adopta l'équipe à ce moment fut d'encourager les étudiants à préciser leurs objectifs d'apprentissage et à identifier les cours auxquels ils pourraient correspondre. A proprement parler, on ne refusa aucun projet; on tenta plutôt de les rendre tous réalisables en aidant les promoteurs à les mieux préparer. Cette opération demanda beaucoup de disponibilité des membres de l'équipe. Au même moment, en collaboration avec les Services Administratifs du secteur régulier, une procédure administrative fut élaborée pour inclure ces créditations de projets à l'ensemble du système de gestion des dossiers d'étudiants.

2.03 Le rôle des professeurs.

Pour chaque créditation de cours, un professeur de la discipline concernée devait reconnaître l'équivalence entre les objectifs du cours demandé et ceux du projet présenté. Cette opération s'avéra bénéfique dans certains cas, car elle permit aux étudiants de développer la planification de leur projet et d'en ajuster l'orientation à leurs besoins. Cependant, dans la majorité des cas, cette étape fut de toutes la plus pénible; les professeurs manquaient d'information sur l'expérience en cours (les délais serrés nous avaient fait négliger ce point), et avaient de la difficulté à trouver une mesure commune d'évaluation entre les projets étudiants et leur cours habituel. Le 7 février, une réunion de tous les participants nous permit de constater que plusieurs projets étaient retardés à cause des démarches longues et peu fructueuses auprès des professeurs. Nous reviendrons sur ce point dans la partie consacrée à l'évaluation

2.04 Les projets de la session d'hiver.

Le rapport d'étape du 15 février fournit certains chiffres sur les projets de la session d'hiver. Des dix-neuf (19) projets initiaux, dix(10) seulement furent mis en marche, par lesquels cinquante-cinq étudiants sollicitèrent 130 crédits. Les neuf autres projets furent retirés ou sont simplement restés sans suite après avoir été autorisés.

A la fin du semestre d'hiver, un projet avait été abandonné, cinq avaient pris fin et les quatre autres allaient se poursuivre durant les mois d'été.

2.05 Les projets de la session d'été.

Au cours du mois de mars, nous avons fait connaître aux étudiants que ceux qui n'avaient pas réussi à préparer leur projet à temps pour le réaliser durant la

session d'hiver, pourraient le faire pour le session d'été. Onze(11) nouveaux projets furent soumis; tous étaient conformes aux critères et procédures établis; ils furent agréés par le comité de sélection et d'administration. Ces nouveaux projets engageaient vingt (20) étudiants dans la poursuite de vingt-quatre (24) créditations de cours: d'une façon générale, ces projets n'avaient pas l'envergure de ceux de la session d'hiver. Quant aux quatre demandes de prologation, trois partaient sur les mêmes cours (dont les objectifs n'avaient pu être atteints durant la session d'hiver) et l'autre impliquait de nouveaux cours. Au total, ces quatre projets "prolongés" allaient engager à l'été vingt-deux (22) étudiants dans la poursuite des objectifs de quarante-six (46) cours. Tous les projets prirent fin le 15 août 1972.

3.00 L'évaluation.

L'évaluation qui suit se veut la synthèse des évaluations contenues dans les rapports de projet et des commentaires recueillis sur l'ensemble de l'expérience par un sondage effectué auprès des professeurs et des étudiants qui y ont participé.

3.01 L'échéancier du projet.

L'expérience autorisée en janvier s'étendait sur les sessions d'hiver et d'été. Cela nous obligea à respecter des délais assez serrés dans l'organisation du travail. Là où le manque de temps se fit le plus sentir, ce fut dans la planification des projets étudiants, le choix des cours et l'acceptation des projets par les professeurs. Le tout se passait en même temps que la session normale se mettait en branle. Les professeurs auraient préféré pouvoir étudier à tête reposée les projets pour lesquels on demandait leur concours.

3.02 L'Information aux professeurs.

Le projet de Créditation d'Activités Educatives est né de l'initiative des étudiants et non de celle des professeurs. Il fallait les informer. A cette fin, le Responsable de la Recherche et de l'Expérimentation tenta en début de session de rencontrer les départements; il put alors compter sur la collaboration des étudiants engagés dans le projet et des certains professeurs qui avaient suivi le projet, à la commission pédagogique, par exemple. Cette démarche semble n'avoir eu du succès qu'auprès des professeurs déjà ouverts à cette approche pédagogique. "Les professeurs étaient déjà informés; suffisamment pour être contre" rapporte une étudiante qui a participé à un projet. On ne peut pas conclure qu'une information mieux orchestrée, bien qu'elle eut été souhaitable, aurait permis d'embarquer plus de professeurs dans l'expérience. Cela nous amène à parler de l'attitude des professeurs face au projet.

3.03 Attitudes des professeurs.

Le projet de Créditation d'Activités Educatives s'inspirait de la conception organique de l'éducation, que toutes les constituantes du Collège avaient étudié à l'automne, à partir du Rapport Annuel 1969-70 du Conseil Supérieur de l'Education. L'attitude du professeur envers le projet est généralement le reflet de son attitude envers la conception organique de l'activité éducative. Ceux qui s'opposent à cette conception, parce qu'ils doutent de sa valeur, ou parce qu'elle dérange leurs habitudes ou qu'elle menace leur statut de professeur, n'étaient absolument pas intéressés à participer au projet. Par contre, ceux qui étaient acquis à la conception organique de l'activité éducative n'hésitèrent pas à s'embarquer; il se montrèrent "intéressés, ouverts et disponibles" (commentaire d'un étudiant) et ce, en surplus de leur charge de travail habituelle.

3.04 Disciplines plus accessibles à des projets étudiants.

L'expérience de cette année semble démontrer que la créditation de cours pour des projets étudiants est plus facile en sciences humaines que dans les autres disciplines, sans égard à l'attitude des professeurs envers le projet telle qu'expliquée en 3.03 . En effet, dans certains départements (de techniques physiques, entre autres) on fonctionne à l'intérieur des cours selon une méthode active, assez conforme à la conception organique de l'éducation; pourtant, des professeurs de ces départements ont signalé la difficulté qu'ils éprouvaient à d'abord évaluer l'équivalence des objectifs entre un projet étudiant et un cours et ensuite à amener rapidement un étudiant inexpérimenté à travailler avec l'équipement très spécialisé (et dispendieux) sous un minimum de surveillance. En techniques humaines et administratives, ainsi qu'en sciences et techniques biologiques, il n'y a pas eu de projets. En sciences physiques, prévaut la même situation qu'en techniques physiques. En mathématiques, les cours de statistiques paraissent les seuls qui peuvent correspondre à un projet de niveau collégial. En arts et lettres, on ne peut se prononcer globalement sur la situation, car elle semble plus influencée par l'attitude des professeurs que par le caractère particulier de ces disciplines.

3.05 Le nombre de cours par projet.

Certains projets étudiants visaient la créditation de plusieurs cours et parfois des cours différents pour chacun des participants. Cela a posé des difficultés quand les professeurs demandaient un travail complémentaire pour reconnaître l'équivalence d'objectifs; ou quand plus d'un professeur impliqué dans un projet insistait pour que l'on adopte la démarche propre à la discipline. L'intégrité et l'unité de projet se trouvaient alors mises en péril et les étudiants se voyaient imposer un dédoublement de travail pour un projet qui n'était plus tout à fait le leur.

3.06 Le nombre d'étudiants par projets.

L'expérience de Créditation d'Activités Educatives a démontré que les projets de groupe amènent généralement plus de satisfaction aux participants, tant professeurs qu'étudiants. Cependant les projets qui impliquaient plus de dix personnes ont tous rencontré des problèmes de fonctionnement, dus soit à des difficultés matérielles, soit à des tensions dans le groupe. Dans la première catégorie, on peut noter la difficulté d'établir un horaire des rencontres, de trouver un local disponible pour se rencontrer, de faire circuler les documents à tous les membres, ets. Quant aux tensions à l'intérieur des équipes, elles s'expliquent du fait que celles-ci étaient à la fois des groupes de tâches et des groupes de formation; il y avait de tout: divergences d'objectifs, crise de leadership, divisions des tâches, rôle et statut des professeurs dans l'équipe, parasitisme de certains membres, divergence de vue sur la méthode, etc. Sans négliger l'aspect formateur de ces difficultés de groupe, on peut conclure que dans plusieurs cas, elles ont retardé, sinon compromis, le travail que le groupe projetait et qui était lui aussi formateur.

3.07 Le problème de l'évaluation.

Lors du sondage, un professeur a déclaré au sujet de l'évaluation, qu'il est difficile, autant pour le professeur que pour l'étudiant, d'établir des critères d'ordre académique

pour des activités non académiques. Cela résume très bien la question. Cependant, en pratique, une solution s'est élaborée. La formule qui a donnée les meilleurs résultats est celle de l'évaluation continue. A l'intérieur des différents projets, on a tenté d'évaluer chez les participants:

- le développement de la capacité de poser et de résoudre des problèmes;
- le développement des habiletés de recherche;
- la satisfaction retirée du fait de relever par soi-même un défi d'apprentissage;
- le développement de la responsabilité d'agir, de se remettre en question, de se dépasser;
- le développement de l'ouverture sur autrui, de la sensibilisation au bien commun et de la tolérance envers autrui;
- le développement de la compétence technologique, scientifique, artistique, littéraire etc.

Ce sont les personnes ressources qui avaient la responsabilité de transmettre les notes de chaque étudiant pour tous les cours des projets. Cependant, la détermination de cette note était généralement le fruit d'une série d'échanges bilatéraux professeur-étudiant. Des cours n'ont pas été créditées parce que l'étudiant a rompu cette série d'échanges, alors que, dans d'autres cas c'est le professeur qui a abandonné!

3.08 Session d'hiver versus session d'été.

Durant la session d'hiver, les périodes de disponibilité des professeurs, bien que réduites, étaient assez facilement prévisibles et peu espacées. Durant l'été, quelques-uns ont été absents durant plusieurs semaines après s'être engagés à répondre de la créditation d'un cours. Même problème du côté des étudiants; une offre d'emploi ou une opportunité de voyage imprévue, a quelques fois causé un abandon du projet.

3.09 Projets d'enseignement individualisé.

Avec la session d'été, certains étudiants ont vu dans l'expérience de Créditation d'Activités Educatives, la possibilité de prendre un ou des cours qui ne se donnait pas à l'été et dont ils avaient besoin pour compléter un D.E.C. ou pour éviter un retard dans leur programme. Ils ont alors présenté des projets qui revenaient en pratique à de l'enseignement individualisé. L'équipe de sélection et d'administration n'avait pas fixé de critère assez rigide pour refuser de tels projets. Cependant, il faut convenir que ces projets ne cadraient pas avec l'esprit de l'expérience, qui voulait accueillir surtout des initiatives d'auto-formation. Les étudiants ne demandaient que de profiter de la formule administrative élaborée pour l'expérience. Leurs "projets" furent donc acceptés. Finalement, cette symbiose ne créa pas de problème particulier. Mais nous croyons maintenant qu'on devrait prévoir un canal administratif différent pour ces enseignements individualisés.

3.10 Pondération du travail.

La question du nombre d'heures de travail que comportait les projets a été souvent soulevée au début par les étudiants pour justifier leur demande de cours. Mais le critère temps fut rapidement mis de côté au profit de critères plus qualitatifs (voir 3.07). En général, les étudiants ont fourni plus de travail qu'ils en auraient eu besoin pour passer leur cours de façon traditionnelle. Prenons pour exemple un cours de sciences humaines dont la pondération normale est 3-0-3, c'est-à-dire trois heures de cours, aucune heure de laboratoire ou travail pratique au collège, et trois heures de travail personnel par semaine. Dans les projets d'activités étudiantes, les cours de sciences humaines qui ont été crédités correspondraient plutôt à la pondération 0-5-3 ou 0-6-2. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles la proportion d'abandons de cours a été plus élevés dans les projets expérimentaux que dans l'enseignement régulier.

3.11 Le rôle de l'équipe de sélection et d'administration.

Le travail de l'équipe de sélection et d'administration a d'abord consisté à demander aux étudiants de préciser les objectifs d'apprentissage qu'ils voulaient poursuivre. L'équipe s'est refusée à une sélection du genre " ex cathedra ". Elle a plutôt tenté d'apporter son aide aux projets qui en avaient besoin, et ceux qui ne poursuivaient pas d'objectifs valables ont tous simplement été retirés par leurs promoteurs. Les membres de l'équipe ont quelques fois recommandé à des étudiants de demander tel ou tel cours, qui convenait plus à leur projet, mais la responsabilité de décider s'il y avait équivalence d'objectifs entre le projet et le cours fut laissée entièrement aux professeurs des disciplines concernées. Une autre tâche qui est revenue à l'équipe, a été celle de faire de l'information aux professeurs; elle s'en est acquittée avec le succès relatif décrit en 3.02. Cette opération nous a cependant permis de connaître les professeurs que nous pouvions recommander aux étudiants comme personnes-ressources. L'équipe s'est aussi chargée de trouver avec le secrétariat pédagogique une formule administrative pour inscrire au dossier de l'étudiant les cours postulés par ce projet et ensuite la sanction obtenue. L'équipe a particulièrement veillé à ce que l'évaluation de chaque projet lui soit transmise afin de pouvoir réaliser adéquatement l'évaluation globale de l'expérience.

3.12 L'objectif de l'expérience.

L'objectif central de l'expérience de Créditation d'Activités Educatives était de permettre la réalisation de projets nés de l'initiative et du dynamisme des étudiants, comme une étape dans la concrétisation de la conception organique de l'éducation. Malgré les difficultés signalées plus haut, on peut dire que l'étudiant qui s'est embarqué dans un projet a eu à faire preuve "d'initiative, d'autonomie, de décision personnelle, d'engagement actif dans le processus de sa formation". Pour ceux qui ont participé à l'expérience, étudiants, professeurs ou administrateurs, il ne fait plus de doute que cette formule pédagogique vise et atteint un développement plus complet de la personne que l'enseignement de type mécaniste. Et ce, malgré le fait que l'expérience s'est

déroulée dans certaines conditions qui la rendait particulièrement difficile:

- le manque de disponibilité des personnes-ressources; les professeurs qui ont accepté cette tâche, l'ont fait en supplément à leur charge de travail normale et auraient souvent voulu consacrer plus d'heures par semaine à leur participation au projet;
- le maintien du rythme sessionnel; l'expérience voulait favoriser les initiatives étudiantes, mais elle n'a pas toujours respecté leur rythme, les forçant à commencer au début d'une session pour se terminer à la fin d'une session;
- les descriptions de cours actuels; elles sont inspirées de la conception mécaniste de l'éducation; leurs objectifs sont encore teintés d'un certain académisme; c'est à ces objectifs que devaient équivaloir les objectifs des projets.

Nous considérons que ces conditions peuvent être corrigées et que l'expérience doit être reprise et élargie.

L'équipe de Sélection et d'Administration,

Par: Denis Lebel,

Responsable de la Recherche et de l'Expérimentation.

Octobre 1972.

LISTE DES ETUDIANTS ET DES COURS CREDITES.

ETUDIANTS	NO. DE COURS
Audet, Lucie AUDL245554	201-307 340-201 350-904 383-915 387-960
Bacque, André BACA280153	201-203
Beaudoin, Guy BEAG300855	340-201 387-963
Bélanger, Claude BELC020752	340-401 387-960
Bélanger, Denis BELD270653	340-201 370-911 385-942 387-960
Bertrand, J. Marie BERJ131149	381-902
Bernier, Luc BERL140154	387-963
Blouin, Louise BLOL075553	340-201 340-401 350-903 340-402
Boutet, François BOUF010654	387-960 350-201
Castonguay, Louis CASL251152	340-201 370-918
Cauchon, Francine CAUF145352	387-963
Chouinard, Gertrude CHOG260450	385-940 387-960
Chouinard, Gilbert CHOG250952	387-963
Cliche, Gaston CLIG210749	243-602 202-201
Côté, Hélène COTH215553	387-960

ETUDIANTS	NO. DE COURS
Cousineau, Diane COUD225953	387-963
Delisle, Richard DELR250852	387-960 350-201
Dorval, Claude DORC111253	387-960 385-942
Duchesneau, Serge DUCS300851	201-203
Fleury, Lorraine FLEL136153	202-901 340-201 350-903
Fortier, Jean FORJ010552	202-901
Fragasso, Michel FRAM140851	387-960 350-201
Frenette, Guy FREG160853	350-904
Gagnon, Pierre GAGP090250	243-421 243-901
Gagnon, Robert GAGR131250	243-521
Gaudreault, Daniel GAUD201152	201-203
Girard, Jacques GIRJ301054	561-120
Grondin, Jacques GROJ150348	243-521
Hamel, Claude HAMC160648	243-532 243-901
Hardy, Rock HARR291152	387-960
Houle, Robert HOUR051249	201-111 201-203
Jobin-Tardif Ghislaine JOBG216148	340-201 350-903

ETUDIANTS	NO. DE COURS
Labrie, Alain LABA101150	201-203
Lachance, Gilles LACG160653	201-307 387-963
Lapointe, Normand LAPN080953	601-102
Leclerc, Jacques LECJ040650	340-401 350-901 385-942
Lemay, Michel LEMM230753	340-201 350-900 383-921
Martel, France MARF195954	387-960
Mercier, Claire MERC035152	381-902
Nadeau, André NADA280552	350-904 387-972
Normand, Pierre NORP071053	604-401
Pageau, Carole PAGC245854	340-201 340-401 350-900
Paquet, Jean PAQJ150353	561-120
Paquin, J. Marie PAQJ060549	243-421
Parent, France PARF225453	561-120
Payeur, Christian PAYC010353	385-942 387-960 387-963 350-904
Picard, Grégoire PICG150346	350-901 387-963

ETUDIANTS	NO. DE COURS
Picher, Jacques PICJ070553	350-201
Poitras, Bernard POIB281153	340-201 385-942 387-960
Racine, Denis RACD090149	243-521
Rochette, Line ROCL146153	202-901 340-201 340-401 350-903
Ruelland, Yvon RUEY170151	340-401 387-960 387-963 350-904
Roy, Hugues ROYH140553	340-201 385-942 387-960
St-Jean, Jo-Anne STJJ095954	350-904
Tanguay, J. Pierre TANJ060147	387-963
Thériault, Francine THEF215954	350-904
Tremblay, Gaétan TREG260850	340-201 350-901 383-921
Turgeon, André TURA101253	340-201 370-911 385-942 387-960
Vachon, Céline VACC095954	561-120